

Moudon, le 22 juin 2022

EXTRAIT

Du procès-verbal du Conseil communal de Moudon
Séance du 21 juin 2022
Présidence : Michel Bula

LE CONSEIL COMMUNAL DE MOUDON

Préavis de la Municipalité au Conseil communal No 16/22

Demande d'un crédit d'étude de CHF 221'000.- pour l'étape 2 du réaménagement du centre-ville et des remplacements de canalisations et conduites à la rue du Temple, Grand'Rue, place du Marché et rue du Poyet

- vu le préavis de la Municipalité No 16/22 ;
- ouï le rapport de la commission chargée de son étude et celui de la COGEFIN ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

décide :

- 1. autorise la Municipalité à effectuer l'étude de l'étape 2 du réaménagement du centre-ville et des remplacements des canalisations et conduites à la rue du Temple, Grand'Rue, place du Marché et rue du Poyet,**
- 2. accorde à la Municipalité un crédit d'investissement de CHF 221'000.- TTC, dont à déduire toute subvention, participation ou aide éventuelle,**
- 3. prend acte que la dépense sera reportée dans les préavis finaux de réalisation des travaux ou amortie selon les possibilités du ménage communal, avec une durée maximale de 10 ans,**
- 4. autorise formellement la Municipalité à emprunter partie ou tout de la dépense aux meilleures conditions du marché.**

Le préavis est accepté à l'unanimité.

Ainsi délibéré en séance du 21 juin 2022.

BUREAU DU CONSEIL COMMUNAL

Le Président : La Secrétaire :



Michel Bula



Nicole Wyler